



Regard Béthemontois



Exposition de sculpture
15 au 22 Juin

Sortie des aînés à Amiens
17 Juin

Béthemont en fête
7 et 8 Septembre

Concert à l'église
14 Septembre

L'Editorial

**Mairie de
Béthémont-la-Forêt**
Rue de Montubois
Tel : 01 34 69 27 01
Fax : 01 34 08 07 25

SOMMAIRE

- Page 3 L'EDITORIAL**
- Page 4 & 5 VIE LOCALE**
- Horaires Mairie
 - Inscription sur les listes électorales
 - Redéploiement de la Gendarmerie dans le département
 - Site Internet de notre village
 - Collecte des déchets ménagers
- Page 6 & 7 AGENDA**
- Calendrier des collectes
 - Régulation du cheptel 2013/2014
 - Cyclo-cross
 - Fête de la campagne
 - Exposition Béthémont hier et aujourd'hui
 - Voyage musical
 - 11 novembre
 - Animations de Noël
- Page 8 VIE LOCALE**
- Information sur la vie du Conseil Municipal
- Page 9 CONNUNAUDE DE COMMUNES**
- Page 10 & 11 VIE SCOLAIRE**
- Pages 12 & 15 INFO TRAVAUX**
- Le Syndicat des Eaux D'Ile de France
 - Le clocher de l'église
 - L'école
 - La voirie
 - Divers travaux
 - Le dossier assainissement
- Page 16 à 21 ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT**
- Béthémont en Fête
 - Exposition de sculpture
 - Découverte de la Ville d'Amiens
 - Le feu de la Saint Jean
 - Parmain classic
 - Les journées du patrimoine

**Photographie de la couverture :
Album photos**

Rédaction, photos et impression
réalisées par l'Equipe Municipale
Responsable Christèle BRUNETTI

Mesdames et Messieurs,



La période estivale est achevée depuis un mois et c'est maintenant pour nous tous, le temps de la reprise des dossiers.

Comme chaque année le mois de septembre aura été l'occasion de nous retrouver à la fête du village, qui s'est déroulée sous le soleil, ce fut aussi, l'occasion d'accueillir un concert de grande qualité à l'église Notre-Dame de la Pitié.

Puis le mois d'octobre nous offrira cette année la fête de la campagne, organisée par l'association qui regroupe les communes de notre intercommunalité et du canton de l'Isle Adam. Nous accueillerons également le traditionnel cyclo-cross qui se déroulera sur notre terrain communal.

Enfin, concernant les dossiers traités par la municipalité en cette fin d'année, deux sont très importants pour notre village. Tout d'abord, concernant la réforme des rythmes scolaires qui nous est imposée par le gouvernement nous allons poursuivre la concertation avec les enseignants et les parents d'élèves pour mettre en place un projet qui devra tenir compte de l'intérêt des enfants. L'autre dossier est celui de l'assainissement, mais concernant celui-ci, je ne manquerai pas de vous en reparler en détail ultérieurement.

Je vous laisse, donc, découvrir au fil des pages les informations sur les projets et les réalisations de notre village.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

**Le Maire,
Didier DAGONET**

VIE LOCALE



Inscription sur les listes électorales



Dans la perspective des élections municipales et européennes de 2014 qui se dérouleront respectivement, les 23 mars et 30 mars pour les municipales, le 25 mai pour les élections européennes, nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter à Béthemont-la-Forêt.

Si vous ne figurez pas encore sur les listes électorales, si vous venez d'emménager et si vous souhaitez voter à Béthemont-la-Forêt en 2014, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent et ce, **avant le 31 décembre 2013**.

Comment s'inscrire ? :

En venant directement à la Mairie (aux horaires d'ouverture).

Pour cela présentez-vous avec :

- **une pièce d'identité** (passeport, carte nationale d'identité en cours de validité)
- **un justificatif de domicile** de moins de trois mois.

Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 30 à 12 h 00
Jeudi :	09 h 30 à 12 h 00
Vendredi :	16 h 00 à 18 h 00
Samedi :	09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous.

Redéploiement de la Gendarmerie dans le département



Dans le cadre de la redéfinition des zones de compétence territoriale des services de police et des unités de gendarmerie, une décision ministérielle importante a été prise dans notre département pour le redéploiement des forces de police et de gendarmerie.

Cette opération a conduit depuis le 2 septembre dernier à la réorganisation de certaines unités du groupement de gendarmerie départementale du Val d'Oise.

Aussi, notre village qui dépendait de la brigade de gendarmerie de Méry-sur-Oise a été rattachée depuis le 2 septembre 2013, à la brigade de Montsoul. Cette unité est rattachée à la compagnie de gendarmerie départementale de l'Isle Adam, auparavant la brigade de Méry-sur-Oise était rattachée à la compagnie de gendarmerie départementale d'Argenteuil qui a été transférée à L'Isle Adam.

Le numéro d'appel d'urgence demeure identique. **En composant le 17**, en journée vous pouvez joindre la gendarmerie de Montsoul en composant le 01.34.73.53.10. Par ailleurs la gendarmerie de Montsoul est située rue Parmentier

Site Internet de notre village



En 2008 les élus avaient souhaité mettre en place un site Internet afin de rendre l'information municipale accessible à tous. Aujourd'hui, ce site a vieilli. Aussi, les élus ont décidé au début de cette année de toiler ce moyen de communication, sous la responsabilité de Madame Brunetti et Messieurs Wagenstrutz et Dagonet.

Vous pourrez découvrir ce nouveau site dans les prochaines semaines.

Collecte des déchets ménagers

ATTENTION EN 2014 DIMINUTION DU NOMBRE DE RAMASSAGES

A partir du 1^{er} janvier 2014, diminution du nombre de ramassages pour les ordures ménagères et les bacs verts (verre alimentaire).

CE QUI CHANGE :

- 1 ramassage des ordures ménagères par semaine,
- 1 ramassage des bacs verts (verre alimentaire) par mois.

CE QUI NE CHANGE PAS :

- 1 ramassage des bacs bleus (déchets recyclables) par semaine,
- 1 ramassage des encombrants par mois.

BACS VERTS TROP PETITS ?

Vous pouvez obtenir un bac vert (verre alimentaire) plus grand en contactant le syndicat TRI-OR par téléphone au 01 34 70 05 60 ou par mail à info@tri-or.fr

Les dates des jours de ramassages vous seront communiquées sur le calendrier de collecte 2014 qui sera distribué au mois de décembre 2013.



Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

Rappel : Les horaires de collecte n'étant pas fixes, nous vous conseillons de présenter vos ordures ménagères, bacs de tri ainsi que vos encombrants la veille au soir du jour de ramassage.

N'hésitez pas à contacter le syndicat TRI-OR pour tout renseignement complémentaire au 01 34 70 05 60 ou par mail à info@tri-or.fr

AGENDA

Régulation du cheptel Chevreuils / Sangliers / Renards 2013/2014



La régulation du cheptel chevreuils, sangliers et renards en forêt domaniale de Montmorency sera assurée par l'Office National des Forêts.

Cette régulation sera effectuée au cours des jeudis suivants :

- 14 novembre 2013
- 21 novembre 2013
- 28 novembre 2013
- 05 décembre 2013
- 12 décembre 2013
- 19 décembre 2013
- 09 janvier 2014
- 16 janvier 2014
- 23 janvier 2014
- 30 janvier 2014
- 06 février 2014
- 13 février 2014

Lors de ces journées des panneaux « CHASSE EN COURS » seront disposés en périphérie du secteur de chasse dans lesquels il est demandé au public de ne pas pénétrer. Le personnel de l'O.N.F et la Gendarmerie seront présents sur le terrain pour constituer un périmètre de sécurité.

Cyclo-cross de Béthemont-la-Forêt

L'Olympique Cycliste du Val d'Oise Organise sur le terrain communal rue Montubois une compétition officielle de Cyclo-cross (*ouverte aux enfants non-licenciés*) le **samedi 19 octobre 2013** Inscriptions de 12h30 à 13h15, début des compétitions 13h30

Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée d'une autorisation parentale disponible sur place et en Mairie.

(Pensez à vous munir de 4 épingles à nourrice pour accrocher votre dossard)

Calendrier des collectes des déchets



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les mercredis 16 octobre, 20 novembre, et 18 décembre.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les vendredis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 8 et 22 octobre, 12 et 26 novembre, 10 et 24 décembre 2013.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille du 1^{er} novembre 2013 au 28 février 2014 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h, les dimanches de 9h/12h30, les mardis et jours fériés la déchetterie est fermée.

- Champagne-sur-Oise vous accueille du 1^{er} novembre 2013 au 28 février 2014 les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h et les dimanches de 9h/12h30, les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

11 NOVEMBRE 2013

**95^e anniversaire de l'Armistice
1914 – 1918**

A l'occasion de cette journée commémorative la commune de Béthemont-la-Forêt vous convie à une cérémonie du souvenir qui se déroulera au cimetière communal à 9 heures 30.

Cette cérémonie sera suivie d'une collation pour les jeunes et d'un vin d'honneur pour les adultes.

Nous vous attendons nombreux.

Animations de Noël



Le Père Noël donne rendez-vous aux petits et grands le samedi 07 décembre 2013 à partir de 17h30 pour participer aux animations de Noël. A cette occasion les enfants pourront rencontrer le Père Noël et déposer leur lettre.

Rendez-vous dans la cour de l'école de notre village !

Exposition Béthemont hier et aujourd'hui

La municipalité vous invite à découvrir du samedi 12 au samedi 19 octobre l'exposition de cartes postale anciennes tirées des collections de Madame Suinat, Messieurs Potier, Dagonet et la présentation de photographies d'aujourd'hui de notre village réalisées par Monsieur Jean-Paul Lambermont-Fort

Rendez-vous à la salle du Conseil Municipal pendant les heures d'ouverture de la Mairie

Fête de la campagne



Venez découvrir pendant le week end du 12 et 13 octobre la fête de la campagne qui rassemble les communes de l'intercommunalité et du canton de L'Isle-Adam.

Nous vous attendons nombreux le samedi 12 octobre à Béthemont-la-Forêt où il sera organisé :

- Cueillette des champignons : rendez-vous 9 h devant la Mairie pour un départ en forêt
- Pique nique tiré du sac.
- Exposition mycologique toute la journée à la cantine
- Exposition de cartes postales d'hier et photographies d'aujourd'hui dans la salle du Conseil Municipal.

Pour consulter l'ensemble du programme, vous pouvez vous rendre sur le site fetedelacampagne-valleedeloise.fr.

Voyage musical

L'Harmonie de la vallée de l'Oise et des trois forêts vous propose un concert sur le thème du voyage musical le dimanche 20 octobre 2013 à 16h00 à la salle des fêtes de Nerville-la-Forêt. Entrée 5,00 Euros pour les adultes et gratuit pour les enfants.

Information sur la vie du Conseil Municipal

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 juin 2013
--

7 élus étaient présents, 2 absents ayant donné pouvoir

1 - Actualisation des tarifs de la restauration scolaire 2013 - 2014 :

Il est proposé de maintenir les prix de l'année 2012 - 2013 soit le prix des repas enfants à 5,20€ et le prix des repas adultes ou enseignants à 3,40€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve ces tarifs.

2 - Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts :

Sur le rapport de Monsieur Didier DAGONET,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le changement de siège social de la communauté de communes à compter du 1^{er} juillet 2013, à l'Hôtel de Ville de PRESLES,

3 - Proposition de composition pour l'année 2014, du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts :

Lors du Conseil Communautaire du 5 avril dernier il a été présenté la nouvelle répartition des sièges, au regard de ces modalités, qui répondent aux critères définis par le législateur serait la suivante, sous réserve de l'évolution de la population Béthemont-la-Forêt 2 sièges, Chauvry 2 sièges, L'Isle Adam 9 sièges, Nerville-la-Forêt 2 sièges, Parmain 5 sièges, Presles 4 sièges, et Villiers Adam 2 sièges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, une abstention de Monsieur Jacques CORMERY, approuve la répartition des sièges du prochain conseil communautaire élu en 2014,

4 - Convention avec M2O city pour l'occupation domaniale des répéteurs du SEDIF :

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public, le SEDIF a confié à son délégataire, Véolia Eau d'Ile de France, et à sa filiale M2O City, le déploiement d'un système de télé relevé des compteurs d'eau. La pose de ces appareils « répéteurs » nécessite la signature d'une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la convention,

5 - Approbation du Plan Communal de Sauvegarde :

Ce plan permet d'identifier les risques potentiels existants sur l'ensemble du territoire communal et ainsi rédiger une procédure adaptée aux différentes situations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, une voix contre Monsieur Jacques CORMERY, Conseiller Municipal, approuve le Plan Communal de Sauvegarde,

6 - Défense pour les recours à l'encontre du PLU et du projet d'aménagement du terrain communal

Monsieur le Maire précise que deux requêtes en annulation ont été déposées auprès du Tribunal administratif de Cergy Pontoise au sujet du projet d'aménagement du terrain communal et de la délibération autorisant le Maire à déposer un permis d'aménager, ainsi que celle relative au PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, deux abstentions Messieurs Claude POUILLART et Jacques CORMERY, approuve la représentation de la Commune par un avocat, pour les requêtes en annulation déposées auprès du Tribunal de Cergy Pontoise et autorise le Maire à signer tous les actes afférents.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 21 juin 2013

1) Compte Administratif 2012

La section de fonctionnement comporte un excédent de 237 541,75 €. La section d'investissement présente un excédent de 60 092,74 €. Le résultat global de l'exercice se solde donc par un excédent de 297 634,49 €. Les restes à réaliser sont à comptabiliser en recettes d'investissement pour un montant de 84 538,02 €. Le compte administratif est adopté à l'unanimité sous la présidence de M. Cormery, doyen de l'assemblée.

2) Compte de Gestion 2012

Le compte de gestion, établi par le Trésor Public se révèle conforme au compte administratif de la Communauté de Communes. Sans observation ni question, le compte de gestion est voté à l'unanimité.

3) Affectation des résultats de 2012 au budget 2013

Le Conseil Communautaire approuve l'affectation d'une partie des résultats de la section de fonctionnement de 2012 à la section d'investissement pour un montant de 232 000,00 €

4) Décision Modificative n°1

Les modifications budgétaires sont équilibrées en recettes et en dépenses, en fonctionnement pour un montant de 237 541,75 €, en investissement pour un montant de 376 630,76 €
La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

5) Fonds de Concours voirie 2013

Le Fonds de Concours Voirie 2013 sera financé, comme chaque année, à hauteur de 20 % maximum du montant HT des travaux, dans la limite du budget voté par les communes et l'intercommunalité.
Une subvention est accordée aux communes de Béthemont la Forêt, Chauvry, L'Isle Adam, Nerville la Forêt, Parmain, Presles et Villiers Adam pour un montant total de 346 396,00 €.

6) Contrat rural de Béthemont la Forêt

M. Dagonet décrit les différents projets faisant l'objet de ce contrat rural, l'aménagement d'un terrain communal et de l'entrée du village, des travaux de reprises des façades de la Mairie, la restauration de l'église Notre-Dame de la Pitié (1^{ère} tranche) et la requalification des abords de la Mairie. Le coût total des travaux est de 299 500,00 € HT et l'opération est subventionnée par la Région et le Département à hauteur de 75%, la Ville financera le solde.
Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité, le projet présenté par la ville de Béthemont-la-Forêt.

7) Convention d'équipement et de financement de vidéo protection entre la CCVO3F et la ville de l'Isle Adam

Il est proposé au Conseil communautaire l'établissement d'une convention entre la Ville de l'Isle Adam et la Communauté de Communes. Au travers de cette convention la Ville s'engage à prendre à sa charge les frais relatifs à deux équipements supplémentaires, l'un dans la Grande rue et l'autre Place du Tillé, et la Communauté de Communes introduira cette réalisation dans un prochain programme d'équipement de vidéo protection et remboursera à la Ville, le moment venu des sommes engagées
A l'unanimité, Conseil Communautaire accepte la convention.

VIE SCOLAIRE

Les vacances sont terminées, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et de l'accueil périscolaire. Cette année le Syndicat de Regroupement Scolaire accueille 50 enfants à l'école, répartis sur trois classes, à Béthemont-la-Forêt la classe de maternelle compte 19 enfants et la classe de primaire qui regroupe les classes de CP, CE1 et CE2 dénombre 13 enfants. L'école de Chauvry qui regroupe les classes de CM1 et CM2 accueille 18 enfants.

La rentrée a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle enseignante à Chauvry, Mme Aurélie Moufflier, ainsi qu'une nouvelle enseignante à Béthemont-la-Forêt, Mme Ann Decalf, qui assure la décharge de direction de Mme Ferry, le mardi. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Les effectifs

Ecole maternelle :

- petite section : 6 enfants
- moyenne section : 4 enfants
- grande section : 9 enfants

Ecole primaire :

- CP : 5 enfants
- CE1 : 2 enfants
- CE2 : 6 enfants
- CM1 : 8 enfants
- CM2 : 10 enfants

La Classe de maternelle est animée par Madame Delacour et bénéficie toujours des services de Mme Nadia Aubry au poste d'ATSEM, qui accompagne aussi les enfants dans le car de ramassage scolaire et aide à la restauration scolaire le midi.

Remise des dictionnaires

Le 25 juin dernier, Messieurs Delignières et Dagonet ont remis un dictionnaire aux 10 jeunes écoliers de nos deux villages pour leur passage au collège.

Ce fut l'occasion de leur souhaiter bonne chance dans leur nouveau parcours scolaire et remercier leur enseignante Madame Piel qui a obtenue une mutation.



Calendrier des vacances scolaires 2013 - 2014

Vacances	Fin des cours	Reprise des cours
Toussaint	Samedi 19 octobre 2013	Lundi 4 novembre 2013
Noël	Samedi 21 décembre 2013	Lundi 6 janvier 2014
Hiver	Samedi 15 février 2014	Lundi 03 mars 2014
Printemps	Samedi 12 avril 2014	Lundi 28 avril 2014
Été	Samedi 05 juillet 2014	

Accueil Périscolaire

Compte tenu du nombre insuffisant d'enfants fréquentant l'accueil périscolaire du matin, les élus avaient été amenés à prendre la décision de ne pas reconduire cette prestation. A la suite d'une demande des parents d'élèves et de leur engagement à mettre leurs enfants à l'accueil périscolaire le matin, lors de la séance du Conseil du Syndicat du 13 juin dernier, les Elus ont décidé de pérenniser l'accueil périscolaire du matin. Ainsi depuis la rentrée six enfants bénéficient de cet accueil, encadré par Madame Dominique Nazzari, nouvellement arrivée, et Madame Isabelle Dumas, qui était déjà présente l'année dernière.



Réforme des rythmes scolaires

Dès que nous avons pris connaissance de cette réforme, les Elus du syndicat intercommunal de regroupement scolaire, l'équipe enseignante et les parents d'élèves ont travaillé de concert, pour étudier la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Suite à la concertation menée au printemps et à la complexité de la mise en œuvre de cette réforme, le groupe de travail a demandé le report des nouveaux rythmes scolaires, pour nos communes, à la rentrée 2014.

Afin de mieux appréhender les souhaits des parents, un questionnaire a été distribué dans le cadre de cette concertation. Le résultat de cette enquête a montré que les parents étaient plus favorables à une demie journée d'école supplémentaire, le mercredi matin et à la mise en place d'activités périscolaires organisées par le Syndicat de Regroupement Scolaire, deux après midi par semaine le mardi et le vendredi, de 15h à 16h30.

Nous continuons à travailler sur ce dossier afin que nos jeunes puissent être accueillis à la rentrée 2014 dans les meilleures conditions.

La réforme en quelques mots

Les principes généraux d'organisation du temps scolaire dans le premier degré seront les suivants :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin ;
- tous les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines ;
- la journée d'enseignement sera, en tout état de cause, de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3 heures 30 ;
- la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.
- Un élève devra pouvoir être pris en charge après le temps scolaire jusqu'à 16h30.

En faisant du mercredi matin un temps scolaire et en allégeant les journées, la nouvelle organisation du temps scolaire fait en effet apparaître de nouvelles plages horaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi, d'une durée globale d'environ 3 heures hebdomadaires (soit l'équivalent des heures d'enseignement reportées le mercredi matin), dévolues aux activités périscolaires.

Les activités périscolaires, qui sont mises en place par les collectivités territoriales en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.

Les familles ne sont pas obligées d'inscrire leurs enfants à ces activités périscolaires. Celles-ci sont facultatives, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier.

La tarification ou la non-tarification des activités périscolaires organisées par les communes ou les EPCI relève de la compétence de ces derniers.

INFO TRAVAUX

Le Syndicat des Eaux D'Ile de France

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public, le SEDIF a confié à son délégataire, Veolia Eau d'Ile-de-France, et à sa filiale, m2ocity, le déploiement d'ici 2015 d'un système de télérelevé des compteurs d'eau. À cette date, tous les abonnés du SEDIF bénéficieront des services de Téléo.

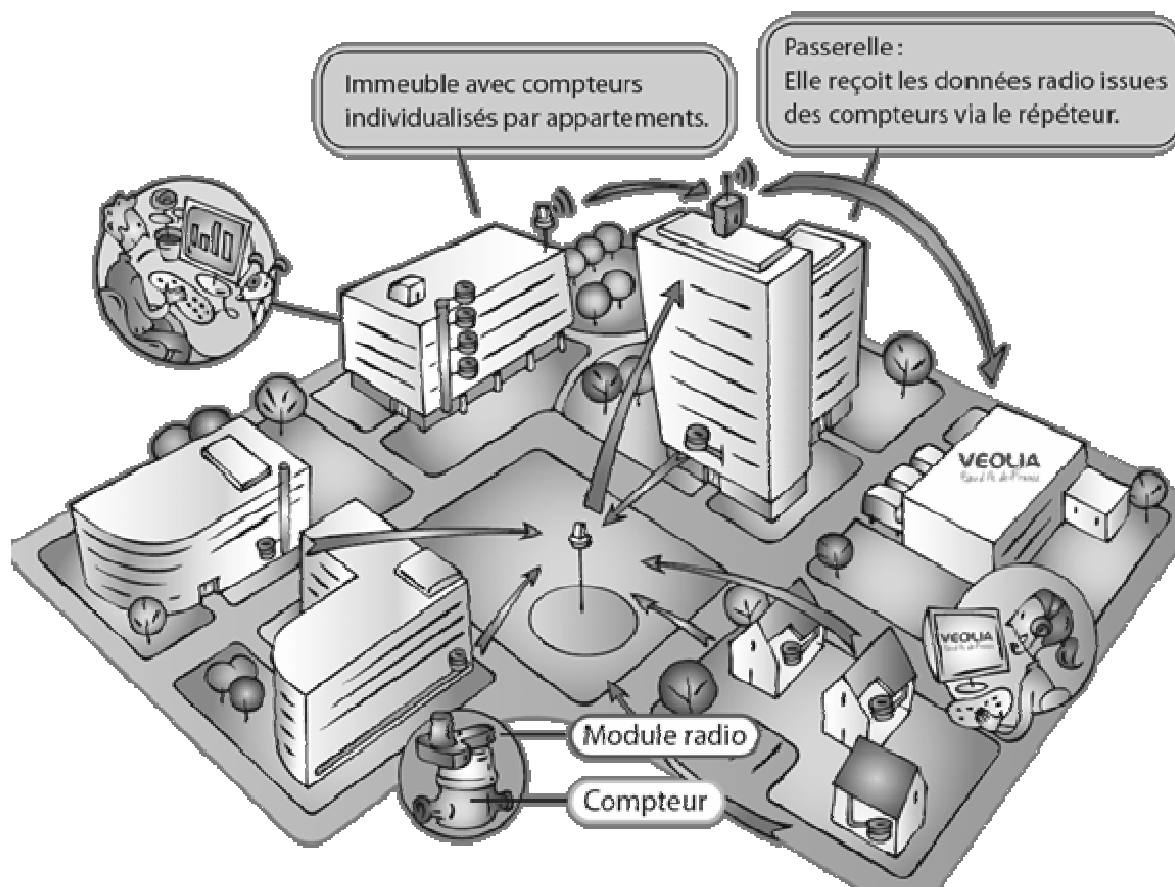
Des avantages nombreux

Une meilleure maîtrise de sa consommation d'eau

- ✓ Suivre sa consommation d'eau en permanence sur internet.
- ✓ Etre alerté en cas de surconsommation (par mail, SMS, ...).

Un service pratique et simple

- ✓ Pas de dérangement pour les relevés.
- ✓ Les factures correspondent au volume consommé et non plus estimé.
- ✓ Lors de votre emménagement, votre relevé est lu à distance et vous bénéficiez immédiatement de l'eau chez vous.



Avec le relevé à distance des compteurs d'eau, les abonnés du Service de l'eau bénéficieront d'une facturation en temps réel, mais aussi d'une meilleure maîtrise de leur consommation.

Désormais, tous les compteurs nouvellement posés ont été équipés d'un module radio.

Pour transmettre l'index du compteur, ce module émettra des ondes à très faible puissance (équivalent à une télécommande de porte de garage), deux fois par jour pendant quelques secondes.

Le signal va être transmis via des répéteurs et des concentrateurs qui ont été installés cet été par m2ocity sur le système d'éclairage public et sur des points hauts, jusqu'au service clientèle de Veolia Eau d'Ile-de-France. La facturation est établie sur des données réelles : fini les estimations !



Comment se déroulent les opérations

Veolia Eau d'Ile-de-France a terminé le remplacement de tous les compteurs d'eau à Béthemont-la-Forêt. Le nouveau compteur est raccordé ensuite au réseau de télérelevé. Veolia Eau d'Ile-de-France s'est associé à l'opérateur m2ocity pour le déploiement de ce réseau.

Un déploiement par phases

149 communes sont concernées : le télérelevé sera déployé par phases annuelles, qui couvriront le territoire du SEDIF progressivement jusque fin 2015. Ce délai est nécessaire pour que m2ocity définisse avec les mairies les lieux d'implantation des répéteurs et des concentrateurs, pour organiser les rendez-vous chez les particuliers, procéder à la pose des compteurs et pour effectuer les tests avant la mise en service.

Téleo : pour les Béthemontois, c'est quand ?

Arrivée des services depuis le second semestre 2013.

Filiale commune de Veolia Eau et d'Orange, m2ocity est un opérateur de télérelevé.

Ses missions :

- ✓ *concevoir, déployer, opérer et maintenir les réseaux fixes de télérelevé des compteurs et capteurs basse consommation*
- ✓ *collecter, traiter, stocker puis restituer avec fiabilité les données issues du télérelevé*
- ✓

La société m2ocity prend contact avec les mairies pour définir avec elles les sites d'hébergement des matériels radio.



INFO TRAVAUX

Clocher de l'église

Une visite du clocher a été réalisée par un spécialiste, pour savoir s'il y avait danger à y pénétrer et connaître l'état du mécanisme de la cloche.

Il s'est avéré que l'ensemble de la charpente est en bon état, seule la poutre qui supporte le basculement de la cloche a pris du jeu et il est donc déconseillé de la faire sonner.

Par contre ayant constaté que les pigeons entraient dans ce local et y déposaient leurs fientes, nous avons demandé à une entreprise de procéder au nettoyage et d'obstruer avec des grilles les bouches d'aération pour que les oiseaux ne puissent plus y pénétrer.

Le montant de cette opération est de 1 190,00 €uros T.T.C.

La sirène

Ayant constaté un dysfonctionnement de la sirène nous avons demandé à une entreprise spécialisée de remettre en état son mécanisme pour être en conformité avec les exigences de la préfecture.

Nous avons obtenu un devis en 2 parties, concernant la réparation du mécanisme d'une part pour un montant de 2 705,00 €uros T.T.C et le décapage et mise en peinture de la partie extérieure qui était rouillée au prix de 2 091,00 €uros T.T.C.

L'ensemble de ces travaux a été effectué.



L'école

À la demande des instituteurs, nous avons fait intervenir des entreprises pour avoir de l'eau chaude sur le bac en inox dans la classe élémentaire.

Le plombier a donc fourni et posé 1 chauffe-eau et un mélangeur suivant son devis pour la somme de 1 098,00 €uros T.T.C et la société Denys a effectué le raccordement électrique pour un montant de 537,00 €uros T.T.C.

La Voirie

Continuant notre effort de remise en état de la voirie nous avons cette année procédé en 2 phases :

- Finition de la réfection complète de la 2^{ème} partie de la rue des Petits Pavés pour un montant de 32 237,00 €uros T.T.C.
- Gravillonnage de la rue de la Croix Frileuse, la couche inférieure d'émulsion bitumineuse servant à coller les gravillons ayant aussi pour but d'étanchéifier la chaussée pour éviter son craquellement en cas de fortes gelées. Montant de cette opération : 39 657,00 €uros T.T.C.
- Même travail rue de la Forge pour 4 644,00 € T.T.C.

Ces travaux sont subventionnés pour 16.000 € par le Conseil Général du Val d'Oise et pour 10.000 € par la Communauté de Communes.



Divers Travaux

D'autres travaux sont en commande et doivent être effectués prochainement :

Remplacement de la porte du garage à côté de la Mairie, pour la somme de 2 870,00 €uros T.T.C .

Installation d'une grille à l'entrée de l'église pour permettre de laisser la porte ouverte par temps sec afin d'aérer cet édifice pour en faire sortir l'humidité qui le ronge et mise en place d'une rampe d'accès permettant de faciliter la montée des marches pour les personnes à mobilité réduite. Coût de ces travaux 5 879,00 €uros T.T.C subventionnés à hauteur de 3 582,00 €uros par une dotation d'équipement pour les territoires ruraux.



Le dossier Assainissement



Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry poursuit ses études avec pour objectif de retenir un maître d'œuvre au début de l'année 2014.

Durant l'été, il a été procédé à des travaux de relevé topographique sur l'ensemble des territoires de nos deux communes, ceci afin de mieux apprécier les dénivelés de nos voiries. En parallèle il a été réalisé des études de sol afin de connaître précisément les caractéristiques du sous-sol qui doit accueillir le futur réseau d'assainissement.

Enfin, dans le courant du dernier trimestre de cette année, une réunion publique sera organisée avec nos partenaires pour vous présenter l'état d'avancement du dossier et le calendrier des prochaines étapes avant le début des travaux tant attendus.

La Voirie

Par ailleurs, la commune a effectué des travaux d'entretien et de réparation sur toute la longueur de la rue principale depuis la limite Béthemont / Taverny jusqu'à la RD 44. Pour cela il a été employé une nouvelle technique appelée enrobés projetés. Cette technique a pour vocation de transformer des réparations d'urgence en réparations durables, elle permet de traiter un large panel de dégradations localisées de faibles et grosses épaisseurs. Cette opération permettra d'allonger la durée de vie de nos chaussées avant le début des travaux d'assainissement. La dépense pour l'ensemble de ces travaux est de 17 068,00 €uros T.T.C.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Béthemont en Fête

La fête communale qui a eu lieu le deuxième week end de septembre est une manifestation phare de Béthemont. En effet, depuis de nombreuses années et pendant 2 jours, le village s'anime autour des forains et des animations proposées par des bénévoles.

Cette année, un lâcher de ballon a eu lieu le samedi en fin d'après midi. Cette compétition ludique où chaque concurrent se voit attribuer un ballon, le gagnant étant celui dont le ballon aura été porté le plus loin par le vent. Quelle ne fut pas notre surprise quand l'un des messages nous est revenu en provenance de Belgique et plus particulièrement de la ville de Loppen-Zedelgem. Ce ballon a parcouru à vol d'oiseau plus de 240Km

Cette pratique est un équivalent aérien de la bouteille à la mer !!



Les parents d'élèves ont organisé des olympiades qui ont remporté un grand succès auprès des enfants.

Au programme : basket, tir à la corde, course en sac et course d'obstacles.

Chaque participant s'est vu remettre un diplôme des friandises et un petit lot.

Les bénévoles revêtus du tee shirt «J'aime Béthemont en fête» ont œuvré tout le week end afin de vous proposer animations, restaurations et bonne humeur.

Tous les bénéfices iront aux écoles de Béthemont et Chauvry.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Béthemont en Fête

L'harmonie intercommunale de la vallée de l'Oise et des trois forêts est venue nous présenter une partie de son répertoire de grande qualité le dimanche midi avant le repas préparé par Thierry BRETON et Bertrand VERGNAUD.



Avant le traditionnel feu d'artifice orchestré par Roland DUTHILLEUL, qui une fois de plus a su nous ravir, petits et grands ont fait le tour du village en illuminant les rues de notre village avec leurs lampions

Pour le plaisir des petits mais aussi des grands les forains étaient aussi présents tout au long de ces deux journées.



Cette année pour gagner le panier de la ménagère il fallait estimer le poids d'une courgette, celle-ci pesait 3.900 Kg et a été remportée par une personne extérieure à notre village Monsieur BRETONNE. Bravo pour sa perspicacité.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Exposition de sculpture Œuvres de Pascal GALLOY

Comme chaque année les membres du CCAS honorent un artiste Béthémontois

Ce samedi 15 juin le temps est pluvieux...mais heureux Nous découvrons un sculpteur de grande valeur : Pascal Galloy Le vernissage de son œuvre présidé par Monsieur Dagonet, Maire, rassemble la famille, les nombreux amis de notre artiste mais, sont aussi conviés les autorités du voisinage, les conseillers municipaux, les artistes qui ont déjà exposé et, bien sûr, les Anciens de notre village autour du verre de l'amitié



Nous admirons ses statues mises en valeur sur un fond de drapé blanc dans la salle du conseil municipal. Dès l'entrée nous remarquons une étude d'un buste nommé « Chauda » C'est la sculpture d'un camarade de classe de l'école Gambetta. Cet exercice est réalisé en 3 /4 d'heure dans cette école qu'il a choisi, parce qu'elle forme aux métiers de ciseleur sur bronze. Il y obtient son CAP de bronzier d'art. Ensuite il perfectionne sa technique à l'école des Beaux Arts de Paris

Continuons notre visite ...les bustes comme celui de son fils « Arnaud » très ressemblants, sont exécutés sur commande.

Et puis les statues sont plus subjectives comme « Asfrid » « Femme roseau » ou « Tendre chagrin » la mère et son enfant

Les enfants de l'école visitent l'exposition la semaine suivante Ils se sont déjà initiés à la sculpture de l'argile avec Mme Gwénaëlle Grassi et sont passionnés en découvrant les merveilleuses réalisations en différentes matières :plâtre, grès, résine ou bronze. Leur préférence se porte vers les animaux : l' « Eléphantéau », le « Bouvier Bernois », l'accouplement du « Martin Pêcheur », l'immense « Chat queue droite » Mais les enfants ressentent aussi toute la sensibilité de l'artiste dans «Ma fille »dans les bras de son père.



Dans les années 1990, Pascal Galloy a exposé et obtenu de nombreux prix : Médaille d'argent au salon des Beaux-arts à Enghien les Bains, Prix de l'Yser Fondation Servais Dettleux au grand Palais etc..

Nous avons le privilège de pouvoir l'admirer dans notre modeste, mais chaleureux village. Le calme, la tranquillité, la nature, favorisent l'inspiration. Nous souhaitons que notre grand sculpteur puisse trouver le temps et continue à travailler dans son atelier pour nous faire partager bientôt la richesse de ses prochaines créations

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Découverte de la ville d'Amiens

Le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre des sorties des séniors a proposé le 17 juin une escapade à Amiens. La journée a débuté sous un ciel très nuageux mais sans pluie. Mais le groupe n'avait pas pensé que nous allions en Picardie, région connue pour ses précipitations.



Promenade commentée en barque dans les hortillonnages puis visite guidée du vieil Amiens, accompagné de pluie et de bonne humeur, ont débuté cette journée.

La pause déjeuner bien méritée dans un restaurant au bord de l'eau a fait fuir le mauvais temps et le soleil a illuminé la place de la cathédrale classée au patrimoine de l'Unesco. L'après midi consacré à la visite de ce monument gothique a complété la découverte de la capitale picarde.

Enfin, le groupe a succombé à la spécialité sucrée : le Macaron d'Amiens. Cette gourmandise est composée d'amandes Valancias, de miel et d'amandes amères.

30 personnes ont participé à cette journée conviviale.

L'équipe du CCAS

Les aînés sont invités en Mairie

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir à l'occasion de la réception de fin d'année nos aînés le samedi 14 décembre 2013 à partir de 11h00.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Le feu de la Saint Jean

La Saint Jean est fêtée de bien des manières en France.

A Béthemont la Forêt, la Saint Jean est honorée autour d'un bûcher de bois, allumé à la tombée de la nuit mais particularité de notre village, c'est aussi autour de dégustation de gâteaux maison que l'on fête l'arrivée de l'été.



Cette année, clafoutis, tartes, gâteaux au chocolat, tiramisu, pudding ont remporté un grand succès auprès des Béthemontois et des habitants des villages voisins.

Une musique d'ambiance accompagnait ce rassemblement convivial.

La soirée clémente s'est achevée par un feu d'artifice tiré par notre artificier attitré, Roland DUTHILLEUIL.

Parmain classic



Le dimanche 16 juin 2013, de nombreux Béthemontois sont venus place de la Pompe admirer les véhicules anciens participant au rallye « Parmain classic ».



De nombreuses marques et leurs modèles (Traction avant et 2 Cv Citroën, 4 CV Renault, Ford Mustang, 203 Peugeot, M.G) parfois disparus ont rappelé leur jeunesse aux anciens et se sont faits découvrir par la nouvelle génération.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Les journées du patrimoine



Le 14 septembre dernier, les Journées du Patrimoine faisaient escale dans notre petite église de Béthemont-la-Forêt. L'occasion était belle en effet de fêter le retour de Louis-Antoine Dornel en sa patrie, puisque ce compositeur dont le berceau familial se situe en Vallée de Chauvry est très probablement né à Béthemont en 1685 (des recherches sont en cours pour confirmer cette information !).



Si beaucoup d'éléments de la biographie de Dornel restent encore un peu obscurs, sa musique par contre exerce d'emblée un charme lumineux. Grâce à l'enthousiasme et au talent conjugués de Nora Assice, Lorraine Campet, Pei-ju Dordain, Elisabeth Hanon, Rémy Petit, Valentin Tournet et Yichen Tseng, le public réuni ce soir là a pu « se livrer aux enchantements et à une douce rêverie » aux sons des sonates pour violon, suites pour traverso ou clavecin et autres cantates pour voix et viole de gambe et violoncelle baroque...

Le programme faisait entendre également de la musique chorale, qui, à défaut d'être celle de Dornel lui-même (ses fameux motets ayant été perdus), était due à l'un de ses contemporains, Sébastien de Brossard, servi par le Chœur du patrimoine de la Vallée de Chauvry (plus de trente choristes provenant d'une quinzaine d'ensembles vocaux val d'oisiens et réunis par ce projet).

Un grand merci aux jeunes musiciens pour leur talent et leur générosité, aux choristes pour leur enthousiasme et leur fidélité, et à Françoise Mallassigné, Emmanuelle Gal et Anne Foulard pour avoir bien voulu se répartir la direction musicale de ce projet de façon exemplaire.

Cette seconde naissance de Dornel dans son village était à l'initiative de l'association *Les Chemins de la musique*. Nul doute que ce moment exceptionnel restera gravé dans la mémoire de beaucoup de Béthemontois...



12 et 13
Octobre 2013

Fête de la CAMPAGNE

Béthemont-la-Forêt

Chauvry

L'Isle-Adam

Mériel

Nerville-la-Forêt

Parmain

Presles

Villiers-Adam



<http://fetedelacampagne-valleedeloise.fr/> - 01 34 08 19 19

Canton L'Isle-Adam et Communauté de Communes Vallée de l'Oise et des 3 Forêts

Ne pas jeter sur la voie publique.